



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2026-367

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

**l'interdiction de stationnement et la restriction de la circulation,
rue d'Auchel du 11 au 21 septembre 2026 inclus**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 31 août 2026 par Madame Valérie DURTESTE pour
CONSTRUCTEL PICARDIE, 12 rue le Tintoret à AMIENS (80080),

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les
accidents et faciliter les travaux de *branchement ENEDIS*, 484 rue d'Auchel à ISBERGUES
(62330),

Considérant que ces travaux seront réalisés par l'entreprise CONSTRUCTEL PICARDIE, 12
rue le Tintoret à AMIENS (80080), du 11 au 21 septembre 2026 inclus,

ARRÊTE

Article 1er : Le stationnement sera interdit au droit des travaux susmentionnés situés 484 rue
d'Auchel à ISBERGUES (62330), du 11 au 21 septembre 2026 inclus.





Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2026-367

Article 2 : La circulation sera alternée par feux tricolores et la vitesse sera limitée à 30 km/heure.

Article 3 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise CONSTRUCTEL PICARDIE chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **07 SEP. 2026**

Le Maire,

David THELLIER

Publié le 08 SEP. 2026